

ÉBÉNISTE

Titre à finalité professionnelle de Niveau 4 enregistré au Répertoire National de la Certification Professionnelle.
Dernier enregistrement au RNCP pour une durée de 5 ans : Commission du 24 janvier 2020, JORF n°0069 du 21 mars 2021.
Organisme certificateur : Ecole supérieure d'Ébénisterie d'Avignon.

UNE FORMATION QUALIFIANTE ET DIPLÔMANTE
DURÉE : 10 MOIS - DE SEPTEMBRE À JUIN
VOLUME HORAIRE : 1520 HEURES - À RAISON DE 38 H/SEMAINE

OBJECTIFS

Cette action de formation qualifiante dont l'objectif est l'obtention d'une certification professionnelle forme des professionnels de haut niveau technique en Ébénisterie capables de concevoir, étudier et réaliser la fabrication de tous meubles, de tous styles et confère également la capacité à l'installation : créer/reprendre, gérer et développer une entreprise de type artisanal.

LIEU DE FORMATION

La formation a lieu dans les locaux de l'ESEA : 1270 m² de bâtiments équipés, 230 m² de couverture pour le stockage du bois et 680 m² de cour goudronnée.

- Espace dédié Ébénisterie : Atelier machines à bois, 24 établis, atelier de finition, salle de dessin
- Espaces communs : salle de cours de gestion d'entreprise, d'histoire de l'art, bibliothèque, salle de repos et coin repas
- Adresse : ESEA - 1742 route d'Orange - 84250 LE THOR

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en continu, en présentiel, associant des temps d'apprentissage collectif et un suivi individualisé.
Formation pratique pour 80% du temps.

PUBLIC, PRÉREQUIS, CONDITIONS D'ADMISSION, EFFECTIF

Formation pour adultes « tous publics ». Être âgé d'au moins 18 ans à l'entrée en stage.
Aucun prérequis. Aucun diplôme quel qu'il soit, ni antériorité dans le métier ne sont exigés.
Effectif maximal par session : 24

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Entretien individuel obligatoire (½ journée à l'école) avec la responsable de l'établissement et le formateur référent de la spécialité (questionnaire de connaissances et deux temps d'entretien) afin de définir un parcours adapté et individualisé en travaillant sur le positionnement du stagiaire en termes de savoir être et de savoir-faire.
Les inscriptions débutent dès le mois de septembre de l'année précédente. Après réception du formulaire de candidature, les candidats sont recontactés sous 7 jours ouvrés.

CONTENU

FORMATION EN ATELIER (80% DU TEMPS)

- Ébénisterie de production tous styles
- Initiation à la sculpture ornementale
- Initiation à la marqueterie

FORMATION TECHNOLOGIQUE

- Dessin technique et initiation à Sketchup (DAO)
- Technologie du Bois
- Techniques de fabrication
- Technologie des machines
- Technologie de finition
- Etude des styles du Mobilier

FORMATION À LA GESTION D'ENTREPRISE

- Cours de gestion pratique pour la création et la gestion d'une entreprise artisanale (étude de marché, prévisionnels financiers, structures juridiques...)
- Cours spécifiques sur le statut de micro-entrepreneur, « artiste libre », CV et recherche d'emploi
- Citoyenneté - sécurité - développement durable

EXÉCUTION DE 6 MEUBLES

- Une console en chêne de style contemporain
- Un confiturier en noyer de style Régence Provençal
- Un agencement en sycamore (ou similaire), MDF teinté et mélaminé
- Une table à jeux en merisier de style Louis XVI avec placage et incrustation de flets
- Une commode galbée en tilleul de style Régence
- Une pièce libre

MOYENS HUMAINS

- 1 responsable de l'école et chargée de cours
- 5 formateurs diplômés / professionnels du métier concerné
- 1 assistante de gestion
- 1 assistante administrative de formation

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est basée essentiellement sur la pratique professionnelle. Les cours de théorie sont appliqués systématiquement à l'établi avec la répartition suivante : 20% théorie, 80% pratique. Nous faisons appel en permanence aux mémoires visuelles, auditives et sensibles.

Chaque stagiaire réalise 6 meubles en 10 mois, 5 meubles imposés qui sont de véritables pivots pédagogiques et une œuvre finale personnelle. Pour chacun des meubles pédagogiques, un dossier technique est remis à chaque stagiaire. La pédagogie est adaptée et individualisée en fonction des stagiaires et de leur capacité à assimiler les différentes phases de la formation. À chaque meuble correspondent des feuillets explicatifs avec dessins, maquettes articulées, modèles de meubles grandeurs réelles, gabarits d'usinage.

ÉVALUATION, VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires est réalisée par un jury de professionnels mais l'organisation pédagogique facilite le suivi en continu des stagiaires par l'équipe pédagogique car chaque meuble réalisé permet de passer à l'étape suivante. Les formateurs de la section font le point régulièrement avec les stagiaires sur les acquis et les difficultés et plus particulièrement à chaque fin de réalisation d'un meuble (6 réalisations en 10 mois), grâce à la mise en place d'un carnet d'auto-évaluation pour chaque œuvre réalisée.

En parallèle, un jury composé de professionnels (artisans du secteur et experts) intervient à deux reprises afin d'évaluer la réalisation d'une œuvre en milieu de parcours (imposée) et de l'œuvre personnelle de fin d'année.

La validation du titre à finalité professionnelle d'Ébéniste s'obtient après une évaluation en deux temps :

- Une évaluation à mi-parcours sur une réalisation imposée (présentation et entretien technique avec le jury)
- Une évaluation en fin de formation sur une création libre d'un meuble et son dossier d'étude et la présentation écrite d'un business plan (soutenance de leur projet et entretien technique avec le jury portant sur l'ensemble du référentiel de compétences).

A l'issue de la formation, les stagiaires ayant rempli les conditions de réussite obtiennent le **Titre à finalité professionnelle d'Ébéniste de l'ESEA**, accompagné d'un certificat de fin de stage.

Il est possible de valider un ou des blocs...

N° ET INTITULÉ DU BLOC DE COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
RNCP34404BC01 Étude de la faisabilité et conception de la fabrication d'un projet de meuble ou d'agencement en bois	Mise en situation professionnelle réelle individuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de l'œuvre de conception libre faisant l'objet de la soutenance orale. Le rendu est écrit. • Entretien technique avec le jury
RNCP34404BC02 Réalisation d'un ouvrage d'ébénisterie	Mise en situation professionnelle réelle individuelle : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une Table à jeux • Réalisation d'une œuvre de conception libre • Les œuvres sont présentées et font l'objet d'une soutenance orale. • Entretien technique avec le jury
RNCP34404BC03 Création et gestion de l'activité d'un ébéniste	Mises en situations professionnelles collectives : <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un business plan d'installation et de devis. Le rendu est écrit. • Entretien technique avec le jury

L'ESEA prend en compte les situations de handicap : nous consulter pour un aménagement des parcours - Accès PMR.

COÛT DE LA FORMATION

Formation éligible au Compte Personnel de Formation <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Frais d'inscription, de dossier et d'entretien : **200€ + Frais de scolarité : 15 808€.**

Sur la base de 1 520 h de formation, soit 10,40€/heure/stagiaire, comprenant toutes les fournitures nécessaires à la formation théorique et à la réalisation des meubles ou sculptures, qui sont conservés par les stagiaires sans aucun supplément.

DÉBOUCHÉS

Ébéniste, menuisier d'art qualifié, agenceur, restaurateur de meubles, chef d'atelier, chef de fabrication, artisan d'art de l'ameublement, ouvrier qualifié ou chef d'une entreprise artisanale, formateur en ébénisterie, animateur d'ateliers créatifs, animateur d'ateliers d'insertion, etc.

SUITES DE PARCOURS, ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Cette formation est à vocation professionnelle. Elle permet toutefois une équivalence avec des blocs de compétences de la certification professionnelle de Technicien des Arts Mobiliers, Sculptés et Décoratifs (blocs 1 et 5).

CONTACT

ESEA - 1742 route d'Orange - 84250 LE THOR / Tél. : 04 90 33 90 58 - Email : info@esea-avignon.com

